

# Assemblée Générale Extraordinaire

8 janvier 2026



# Avertissement

Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que les sociétés ne peuvent ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures ou le comportement d'autres acteurs sur le marché. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérées comme telles. Ces déclarations peuvent se référer aux plans, objectifs et stratégies de Worldline, de même qu'à des événements futurs, des revenus à venir ou encore des synergies ou des résultats qui ne constituent pas une information factuelle à caractère historique. La suite des évènements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le Document d'Enregistrement Universel 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 14 avril 2025 sous le numéro de dépôt D.25-0257.

Les croissances organiques du chiffre d'affaires et de l'EBE ajusté sont présentées à périmètre et taux de change constants. L'excédent brut d'exploitation (EBE) est présenté tel que défini dans le Document d'Enregistrement Universel 2024. Tous les montants sont présentés en millions d'euros sans décimale. Cette présentation peut aboutir à des écarts d'arrondis entre les chiffres présentés dans les différents tableaux et leurs totaux ou sous-totaux.

Worldline ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans ce document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

Le présent document ne constitue ni une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation de vente ou d'achat de titres aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les valeurs mobilières ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») ou au titre de la législation en vigueur dans tout Etat des Etats-Unis. Les valeurs mobilières qui pourraient être offertes dans le cadre de toute opération n'ont pas et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act ou de toutes lois sur les valeurs mobilières dans tout Etat des Etats-Unis et Worldline n'envisage pas d'effectuer une quelconque offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

# Introduction



**Wilfried Verstraete**  
Président du Conseil d'administration

# Ordre du jour de l'Assemblée



**Charles-Henri de Taffin**  
Secrétaire Général

# Ordre du jour simplifié de l'Assemblée

## Résolutions

- Réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions (1<sup>ère</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de bénéficiaires dénommés et suppression du droit préférentiel de souscription au profit desdits bénéficiaires dénommés (2<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup> résolutions)
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (8<sup>ème</sup> résolution)
- Reprise du plafond nominal global des augmentations de capital et du plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances ou titres assimilés donnant accès au capital de la Société approuvés par l'assemblée générale mixte du 5 juin 2025 (9<sup>ème</sup> résolution)
- Regroupement des actions de la Société par attribution d'une action nouvelle de 0,80 € de valeur nominale pour 40 actions anciennes de 0,02 € de valeur nominale chacune (10<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation à l'effet d'augmenter le capital social au profit des salariés et/ou mandataires sociaux (11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> résolutions)
- Pouvoirs pour formalités (13<sup>ème</sup> résolution)

# Programme de l'Assemblée



**Wilfried Verstraete**

Président du Conseil d'administration

1. Introduction
2. Rappel du plan de transformation North Star 2030
3. Une transformation engagée
4. Gestion et objectifs financiers
5. Présentation de l'Opération
6. Présentation des résolutions
7. Rapports des Commissaires aux comptes
8. Questions / Réponses
9. Vote des résolutions

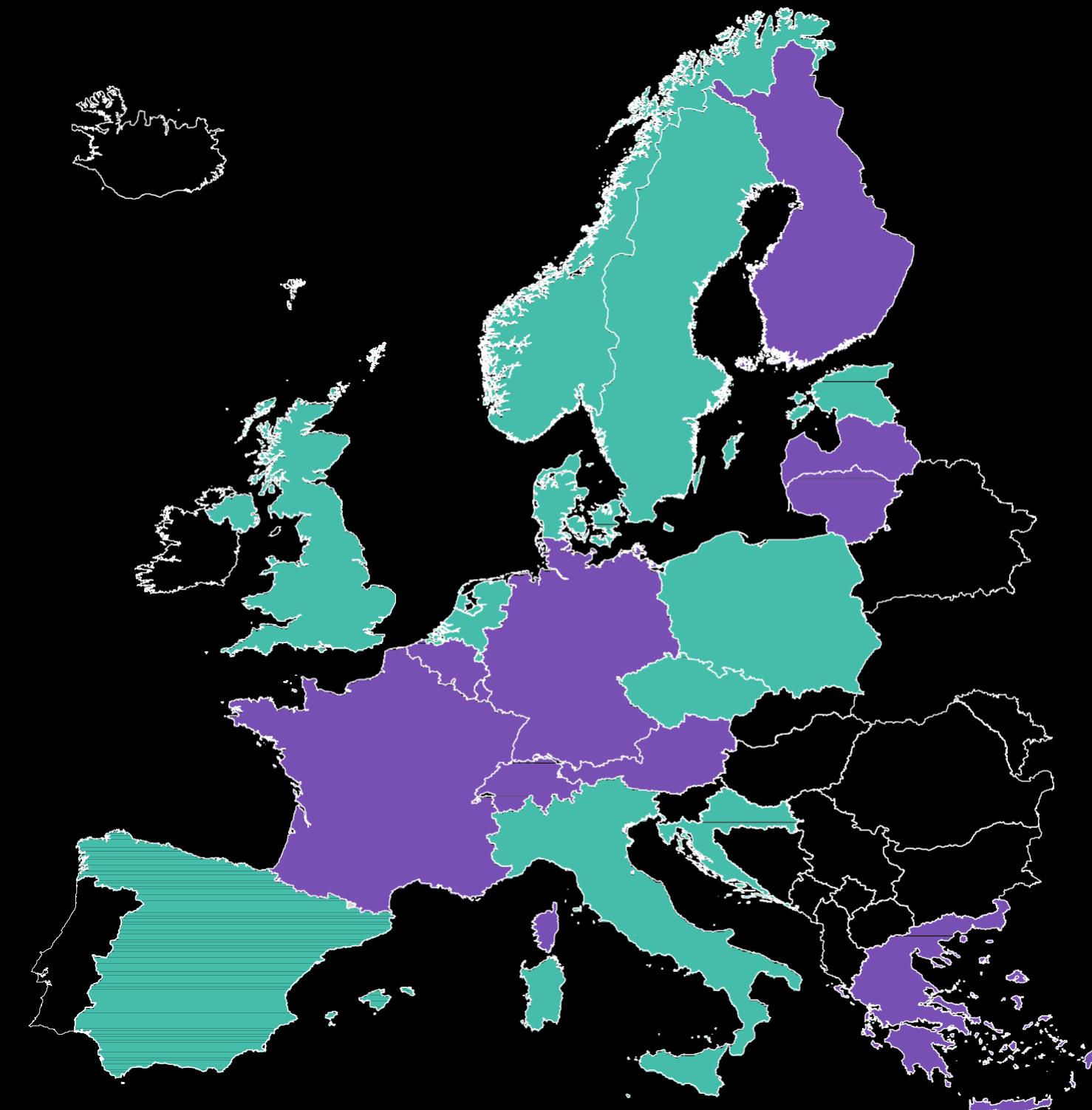


# Rappel du plan de transformation North Star 2030



**Pierre-Antoine Vacheron**  
Directeur Général

Worldline :  
**Principal opérateur  
d'infrastructures de  
paiement en Europe**



● Leader ● Challenger

Principal opérateur  
d'infrastructures  
de paiement en  
Europe

**Fournisseur  
d'infrastructures  
critiques de  
paiement**  
Dans 10 pays

**1,2 Millions**  
marchands

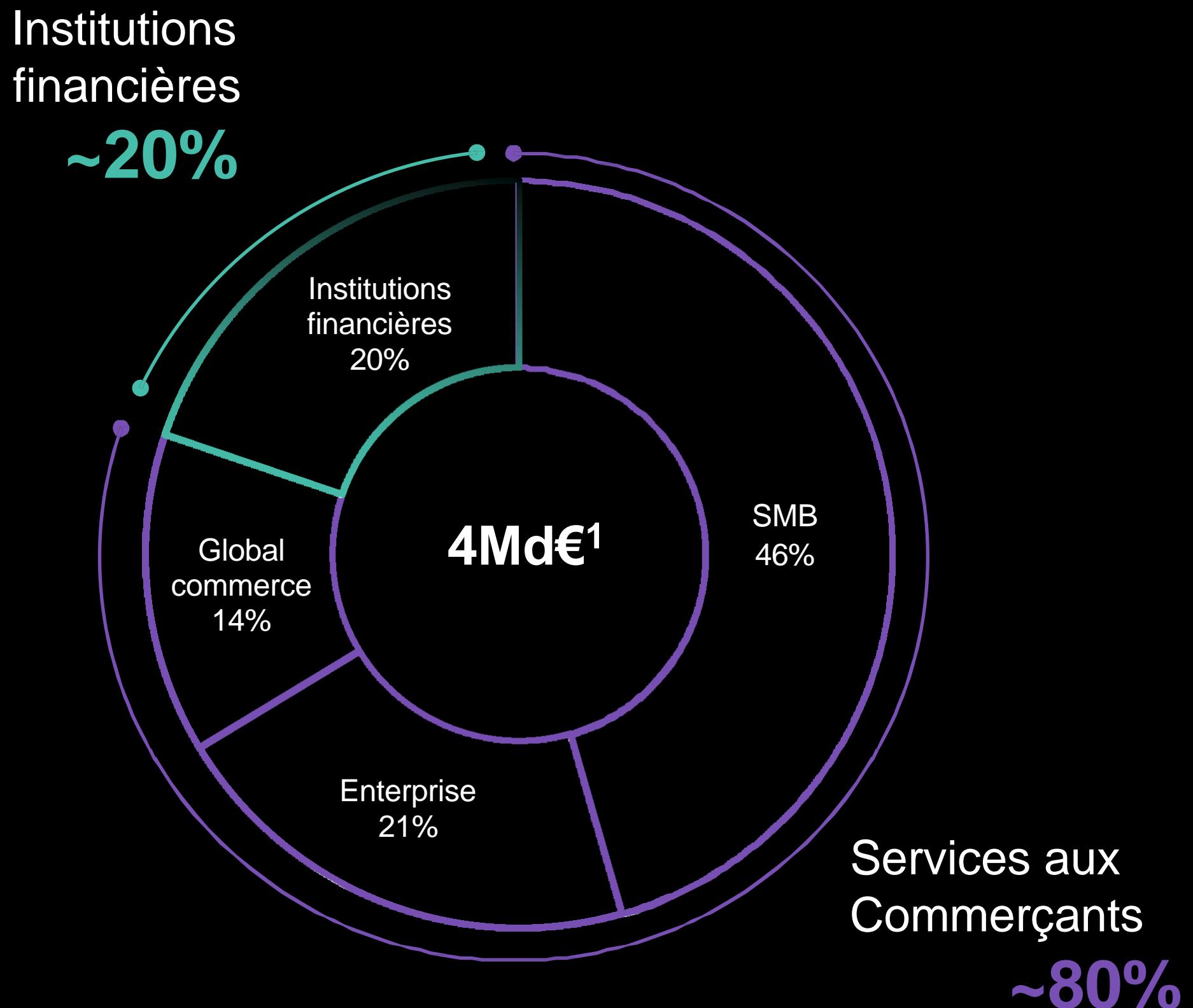
**156 Millions**  
Cartes de paiement

**47 Milliards**  
Transactions traitées

**480Md€**  
Volumes marchands

# Une base de chiffre d'affaires diversifiée

Prenant appui sur la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT<sup>1</sup>

1. Estimation réalisée sur la base du périmètre pro forma fin 2025. La déconsolidation additionnelle de Payment IQ sur le périmètre pro forma impactera en 2026 le chiffre d'affaires, l'EBITDA ajusté et le flux de trésorerie disponible (FCF) d'environ 50 M€, 40 M€ et 30 M€ respectivement sur une base annuelle

# 2025 : une année d'actions

## Des résultats concrets

**Investissements  
dans la confiance**

**Clients et  
collaborateurs**

**Rationalisation  
et flexibilité  
financière**

Maîtrise du portefeuille  
marchands

Problématique  
d'offres traitée

Cession de 4 actifs  
non stratégiques<sup>2</sup>

Transparence sur la  
trésorerie

Robustesse des  
plateformes

NPS<sup>1</sup> 2025 et  
réduction de l'attrition

Great Place To Work  
en amélioration

## Des enjeux partagés

**Fonds de  
commerce**

**Modèle  
opérationnel**

Institutions  
financières

Convergence des  
plateformes

Commerçants

Intégration des  
opérations

Automatisation des  
processus

1. Net Promoter Score

2. Cessions annoncées en 2025 pour un produit attendu de €510-560M: MeTS, Worldline North America, Cetrel et PaymentIQ



# North Star 2030

## Ouvrir la voie au nouveau Worldline, partenaire européen de référence

2025-2026

Stabiliser et  
poser les bases

2027-2030

Développer le  
nouveau Worldline

### Initiatives de transformation en cours

Simplifier et rationaliser  
le modèle opérationnel

5%\*

Faire converger les  
plateformes et automatiser  
les opérations

55%

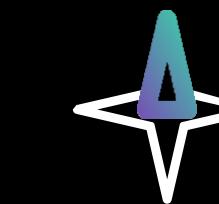
Intégrer les opérations  
en s'appuyant  
sur les CCG

20%

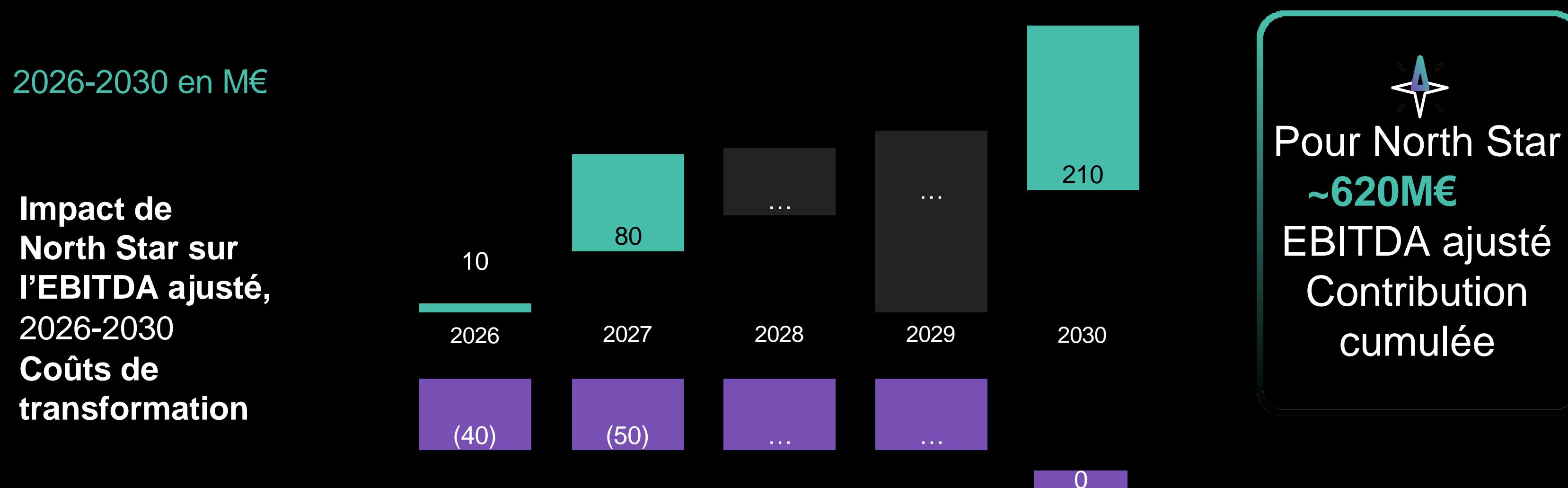
Renforcer la performance  
commerciale

20%

\* Contribution à l'objectif de 210M€ d'amélioration de l'EBITDA ajusté lié à la plan North Star 2030



# Une transformation sur quatre ans générant 620M€ d'EBITDA ajusté sur la période



Création de valeur accélérée à partir de 2027

# Une transformation engagée



**Pierre-Antoine Vacheron**

Directeur Général

# North Star 2030 en phase d'exécution

## Expérience

- **Simplification** de l'organisation effective
- **4 plateformes** décommissionnées en 2025
- **Plateformes cibles modernes**
- Premiers résultats **optimisation du chiffre d'affaires**

## Gouvernance

- Confirmation fin février **des enjeux et des priorités** par les 250 détenteurs d'initiatives
- Pilotage strict par une équipe de **management renouvelée**

# Des indicateurs opérationnels 2026 transparents gages de confiance et de crédibilité

## North Star 2030

- **Plateformes fermées** en 2026
- **Migration des portefeuilles sur plateforme** cible commerce en ligne en 2026
- **Entités juridiques** fermées en 2026

## Performance opérationnelle

- **Attrition** des petits commerçants
- **Signatures** d'institutions financières
- Réduction des **incidents majeurs**

## Capacité d'innovation

- Déploiement des **outils digitaux d'activation**
- Positionnement de **Worldline sur de nouveaux enjeux**
- Augmentation des usages **de l'IA générative**

Indicateurs stabilisés et confirmés lors de la présentation des résultats annuels 2025

# Gestion et objectifs financiers



**Srikanth Seshadri**  
Directeur Financier

# Objectifs 2030

**Faire croître le chiffre d'affaires au moins en ligne avec le marché**  
(~4% de TCAC entre 2027 et 30 ; 5% en 2030)

**Tirer pleinement bénéfice du plan North Star 2030**  
(EBITDA ajusté supérieur à 1 milliard)

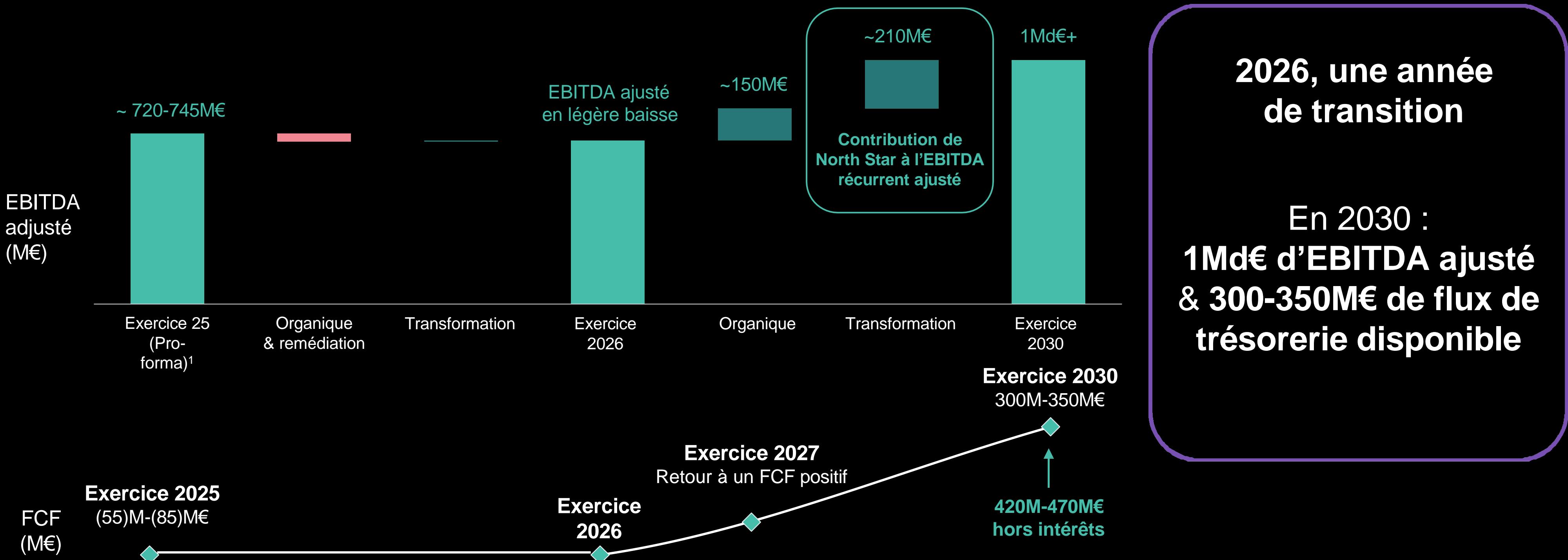
**Conversion de 30-35% de l'EBITDA en flux de trésorerie disponible<sup>1</sup>**  
(300M-350M€ de flux de trésorerie disponible)

**2026 - réinitialisation, consolidation et transition**

1. Conversion de l'EBITDA ajusté en flux de trésorerie disponible

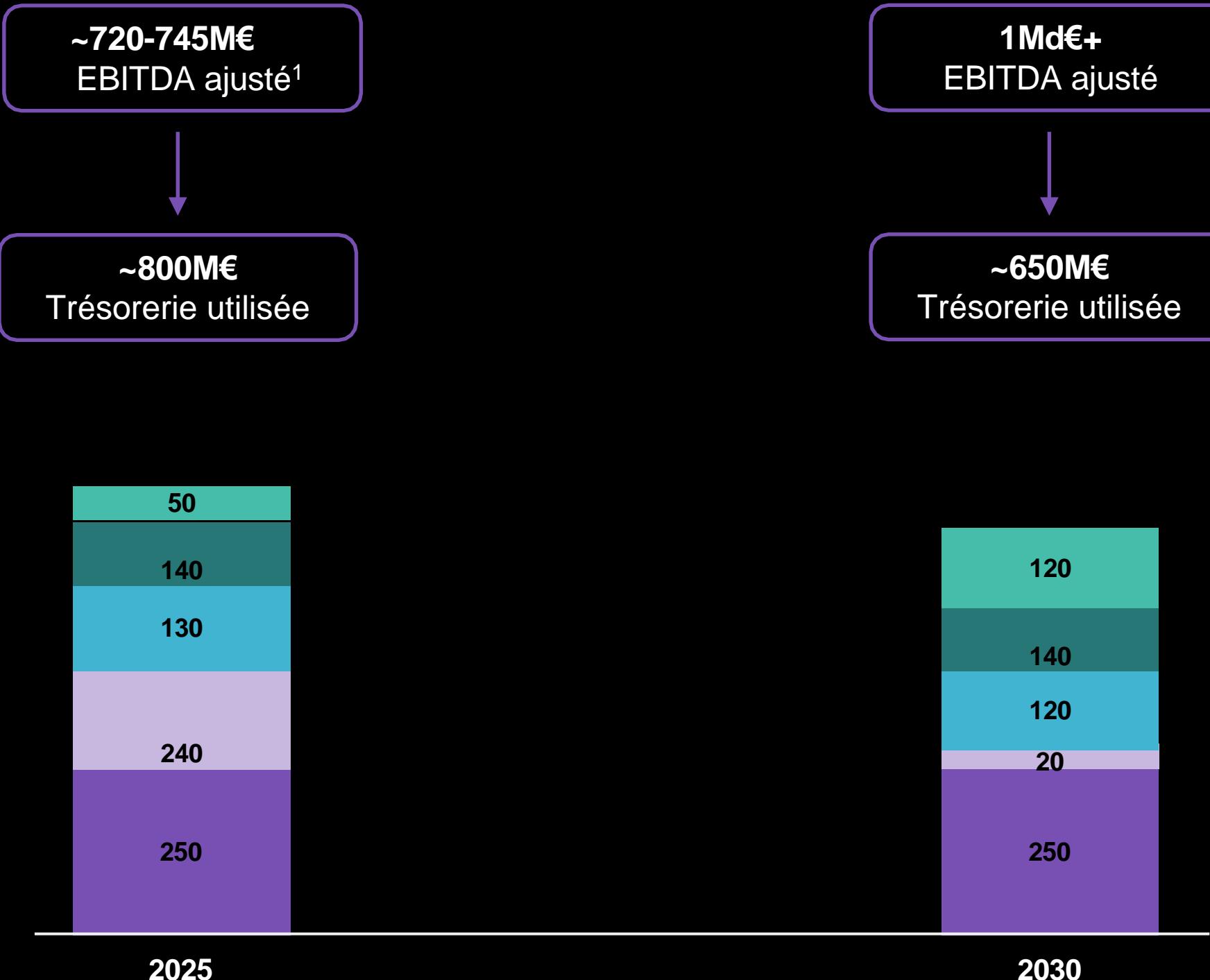
# 2025-2030

## EBITDA ajusté et flux de trésorerie disponible



1. Ex MeTS, Worldline Amérique du Nord et Cetrel. La déconsolidation additionnelle de Payment IQ sur le périmètre pro forma impactera en 2026 le chiffre d'affaires, l'EBITDA ajusté et le flux de trésorerie disponible (FCF) d'environ 50 M€, 40 M€ et 30 M€ respectivement sur une base annuelle

# Gestion rigoureuse des coûts pour améliorer la conversion de l'EBITDA en flux de trésorerie disponible



## Facteurs de coûts de trésorerie

Dépenses Capex & CapDev de 6% à 5% du chiffre d'affaires

Réduction de ~220M€ des coûts de rationalisation et d'intégration  
(de 240M€ à 20M€)

Optimisation des coûts de location

Augmentation de ~70M€ des intérêts en cash  
(~120M€ pris en compte dans la trajectoire en 2030)

1. Ex MeTS, Worldline Amérique du Nord et Cetrel. La déconsolidation additionnelle de Payment IQ sur le périmètre pro forma impactera en 2026 le chiffre d'affaires, l'EBITDA ajusté et le flux de trésorerie disponible (FCF) d'environ 50 M€, 40 M€ et 30 M€ respectivement sur une base annuelle

# 2026-2030 : Stratégie d'allocation du capital

Investir dans la  
transformation de  
Worldline

Renforcement  
du bilan  
et désendettement

Rationalisation  
du portefeuille

# D'ici 2030, Worldline sera parvenu à...

Une accélération de sa croissance organique et de sa rentabilité

Une plus grande efficience et agilité de son modèle opérationnel

Une reprise de sa génération de flux de trésorerie disponible

Une flexibilité plus importante dans sa politique d'allocation du capital



Création de valeur pour toutes les parties prenantes

# Présentation de l'Opération



**Pierre-Antoine Vacheron**  
Directeur Général

# Augmentation de capital envisagée de 500 M€ renforçant la robustesse du bilan afin de se donner plus de flexibilité stratégique

Une opération structurante qui confère à Worldline une flexibilité accrue dans le cadre de son nouveau plan stratégique

## Caractéristiques de l'Opération

- **Objectifs :**
  - Renforcer les fonds propres de Worldline
  - Offrir une flexibilité financière accrue
  - Sécuriser les ambitions stratégiques de la Société
- **L'opération ancrera une base stable d'institutions financières de référence en tant qu'actionnaires (Bpifrance Participations, Crédit Agricole SA et BNP Paribas)**

- **Augmentation de capital de 500 M€, sous la forme suivante :**
  - Une augmentation de capital réservée (RCI) **d'environ 110 M€** (prix d'émission de 2,75 € par action)
  - Suivie d'une augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription (RI) **d'environ 390 M€**

- *À titre d'information, un actionnaire détenant 1 % de la Société avant la RCI et n'ayant pas participé à celle-ci détiendrait 0,88 % après la RCI et pourrait participer au prorata à la RI sans subir de dilution supplémentaire*
  - *S'il ne participe à la RI (en vendant tous ses DPS et en monétisant ainsi sa dilution), il détiendrait 0,22 % à l'issue des deux opérations<sup>1</sup>*

1. Sur la base d'un cours de l'action de 1,50 € et d'une décote indicative de 40 % par rapport au TERP

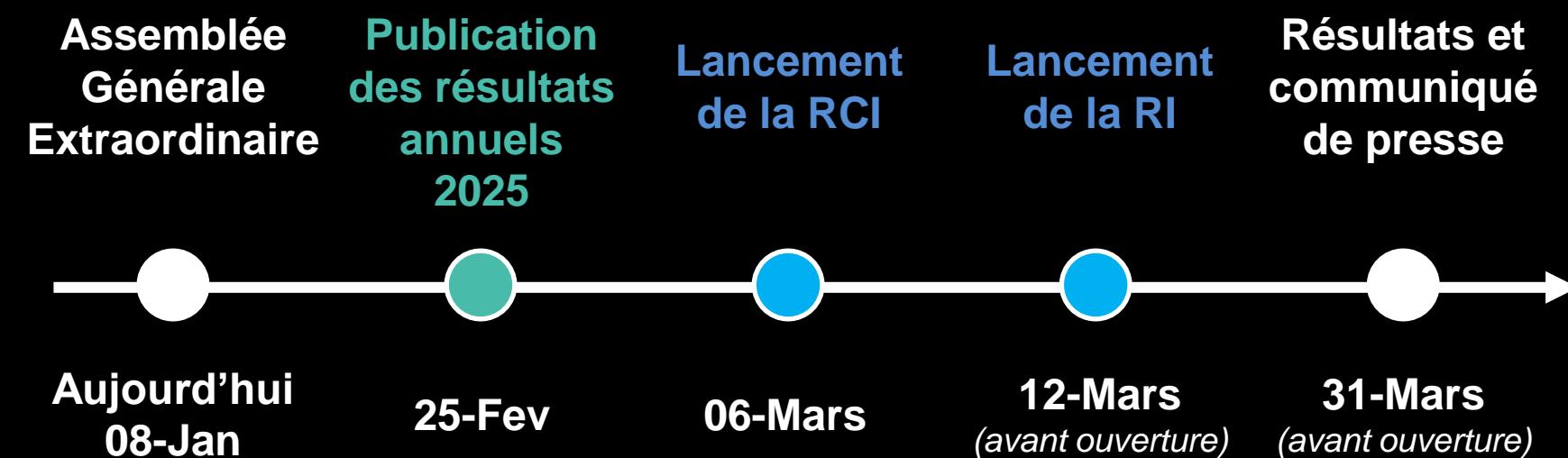
# Augmentation de capital envisagée de 500 M€ qui s'inscrit dans un calendrier accéléré

Une opération qui s'appuie sur les engagements de ses actionnaires et parties prenantes<sup>1</sup>

- Opération approuvée à l'unanimité par le Conseil d'administration
- Engagement des investisseurs RCI à conserver leur participation jusqu'au lancement de la RI et à y souscrire jusqu'à environ 135 M€<sup>2</sup>
- Engagement de conservation des actions des investisseurs RCI pendant 180 jours après la clôture de la RI
- Dialogue et communication continue sur l'Opération avec les investisseurs

Une transaction qui vise à être réalisée d'ici la fin du premier trimestre 2026

- Sous réserve de l'approbation par la présente Assemblée Générale Extraordinaire
- Réalisation prévue d'ici la fin du premier trimestre 2026 (Opération soumise aux conditions du marché)



1. Ces engagements sont soumis, entre autres, à l'approbation de la présente assemblée générale extraordinaire et aux autorisations réglementaires habituelles

2. Sur la base i) des ordres à titre irréductible correspondant à leur participation post RCI et ii) notamment d'ordres additionnels à titre réductible et/ou d'achat de droits préférentiels de souscription pour un montant d'environ 30 millions d'euros

# Présentation des résolutions



**Charles-Henri de Taffin**  
Secrétaire Général

# Présentation des résolutions

## Résolution 1

**Réduction de capital par réduction de la valeur nominale à 0,02€ pour sécuriser l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription**

## Résolutions 2 à 7

**Augmentations de capital réservées et suppression du droit préférentiel de souscription**

## Résolution 8

**Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription**

## Résolution 9

**Reprise du plafond nominal global des augmentations de capital et du plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières approuvés par l'assemblée générale mixte du 5 juin 2025**

## Résolution 10

**Regroupement des actions de la Société par attribution d'une action nouvelle de 0,80 € de valeur nominale pour 40 actions anciennes de 0,02 € de valeur nominale chacune,**

## Résolutions 11 et 12

**Délégations de compétence au Conseil pour augmenter le capital en faveur des salariés et mandataires sociaux avec renonciation au droit préférentiel de souscription**

## Résolution 13

**Pouvoirs pour formalités**

# Rapport des Commissaires aux comptes



**Vincent Frambourt**  
Grant Thornton

**Questions /  
Réponses**



**Vote des résolutions**



# Merci

Pour plus d'information,  
veuillez contacter :

**Laurent Marie**

Directeur des Relations Investisseurs

[laurent.marie@worldline.com](mailto:laurent.marie@worldline.com)

**Peter Farren**

Investor Relations Manager

[peter.farren@worldline.com](mailto:peter.farren@worldline.com)

